



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

violences conjugales

Question au Gouvernement n° 2180

Texte de la question

VIOLENCES CONJUGALES

M. le président. La parole est à Mme Justine Benin, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Justine Benin. Cent quatre, madame la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations : c'est le nombre de femmes qui sont mortes sous les coups de leur conjoint depuis le début de l'année. Elles étaient 121 l'année dernière, 109 il y a deux ans. Aujourd'hui encore, en 2019, dans tous les territoires de la République, des femmes meurent, rouées de coups, étranglées, parfois brûlées vives. Aujourd'hui, enfin, après des décennies de silence...

Un député du groupe GDR . Des siècles !

Une députée du groupe SOC.. Des millénaires !

Mme Justine Benin. ...notre société tout entière s'indigne chaque fois qu'une femme succombe sous les coups d'un homme.

Nous pensons à celles qui ne sont plus là pour parler. Nous pensons à celles qui, chaque jour, vivent la peur, la menace, les coups, souvent sous les yeux de leurs enfants. Nous pensons à leurs proches, à leurs familles. Nous pensons aux associations qui les accompagnent chaque jour tant bien que mal pour les sauver de l'emprise d'un conjoint violent.

Vous avez pris la mesure de ce fléau, monsieur le Premier ministre, ouvrant il y a une semaine un Grenelle contre les violences conjugales qui traduit l'engagement du Gouvernement et de la majorité. De premières mesures d'urgences ont d'ores et déjà été annoncées.

Vous le savez, madame la secrétaire d'État, dans certains territoires le nombre des violences faites aux femmes a explosé. Je pense singulièrement aux outre-mer. Ainsi en Polynésie française, les violences conjugales atteignent 14 % de la population ; chez moi en Guadeloupe, les chiffres ont bondi de 27 % l'année dernière.

Madame la ministre, quelles actions comptez-vous engager pour que les outre-mer soient pleinement intégrés à cette mobilisation générale contre les violences conjugales ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte*

contre les discriminations. Avant de répondre sur le fond à votre question, madame la députée, je voudrais remercier tous les parlementaires qui se sont engagés dans le cadre du Grenelle des violences conjugales. Nous l'avons dit, nous ne pourrions mobiliser toute la société que si l'intégralité de ses composantes, notamment politiques, s'engageait dans ce Grenelle des violences conjugales. Ce fut le cas : soyez-en remerciés.

Concernant plus particulièrement l'engagement du Grenelle des violences conjugales sur les territoires d'outre-mer, je voudrais d'abord dire que parmi les nombreux ministres réunis à Matignon sous l'égide du Premier ministre Édouard Philippe, figurait la ministre Annick Girardin en charge des outre-mer. Nous avons pleinement conscience de la situation que vous avez parfaitement décrite. Elle a été profondément analysée dans un rapport rendu par le CESE il y a environ trois ans, notamment en ce qui concerne les liens de dépendance économique qui empêchent les femmes de quitter le domicile où elles cohabitent avec un conjoint violent.

C'est la raison pour laquelle Annick Girardin et moi-même allons organiser un Grenelle des violences conjugales spécifique aux territoires d'outre-mer d'ici au 25 novembre. Ce Grenelle des violences conjugales est un processus qui a été lancé par le Premier ministre le 3 septembre 2009 et s'achèvera le 25 novembre, journée mondiale de lutte contre les violences envers les femmes. Le Grenelle des violences conjugales outre-mer viendra en complément des contrats locaux contre les violences qui ont déjà été signés à La Réunion et en Martinique notamment – nous attendons leur signature en Guadeloupe, où je sais pouvoir compter sur votre engagement, madame la députée.

En outre-mer comme dans tous les territoires de ce pays, le Gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour lutter contre les violences conjugales et les féminicides, y compris en nous rendant sur le terrain, à la rencontre de l'ensemble des élus engagés sur cette thématique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Justine Benin](#)

Circonscription : Guadeloupe (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2180

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [11 septembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 septembre 2019](#)